

## AVIS RELATIF AUX CONVENTIONS D'APPLICATION INTERNATIONALES - FORMATION

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-3 et L 713-1 ;*

*Vu les statuts de l'université de Bordeaux, notamment son article 37 ;*

### Article unique :

La commission a rendu les avis ci-après :

Type de convention	Etablissements partenaires	Pays	Disciplines concernées	Vote
Double-diplômes <i>Renouvellement</i>	Universidad De Cadiz Universidad De Huelva Universidad De Jaen	ESPAGNE	Economie	Nombre de votants : 35 Avis favorables : 34 Avis défavorable : 0 Abstention : 1 <b>FAVORABLE</b>
Recrutement étudiants <i>Création</i>	Misr University For Science And Technology (Must)	EGYPTE	Pharmacie	Nombre de votants : 35 Avis favorables : 34 Avis défavorable : 1 Abstention : 0 <b>FAVORABLE</b>

Le président du conseil académique,

Dean LEWIS